

Communiqué de presse

A2 - Sanef débute le chantier de création d'un viaduc entre les échangeurs A2/A1 et A2/A26 pour franchir le futur Canal Seine-Nord Europe.

- A compter du 23 septembre 2024*, les travaux de construction d'un ouvrage de franchissement du futur Canal Seine-Nord Europe débutent sur l'A2 au droit des communes d'Ytres et de Ruyaulcourt (62).
- Sanef organise ce chantier en plusieurs étapes de façon à minimiser la gêne aux usagers durant toute la durée des travaux prévus jusqu'en 2027. Les conditions de circulation seront adaptées et une signalisation spécifique mise en place pour guider les automobilistes.

Les Essarts, le 20 septembre 2024

La construction d'un viaduc pour franchir le Canal Seine-Nord Europe

Le Canal Seine-Nord Europe, dont la construction est sous la maîtrise d'ouvrage de la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), va relier Compiègne, dans l'Oise, à Aubencheul-au-Bac, dans le Nord, à horizon 2030. Dans le cadre de cette opération, les travaux impacteront plusieurs autoroutes du groupe Sanef dont l'autoroute A2.

L'autoroute A2 verra ainsi le canal passer environ 40 m sous son niveau actuel à proximité des communes d'Ytres et de Ruyaulcourt (62).

Pour cela, un nouveau viaduc, doit être construit par Sanef. Les travaux à réaliser se dérouleront en trois phases principales :

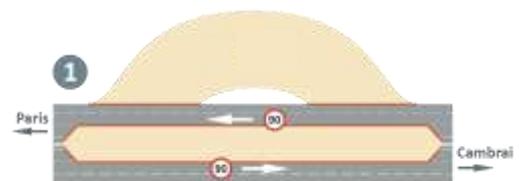
1. **La réalisation d'une déviation provisoire à 2X2 voies de l'autoroute A2** de manière à maintenir la circulation sur cet axe durant toute la durée des travaux de construction de l'ouvrage,
2. **La construction du viaduc de franchissement du futur canal**, puis le rétablissement de la circulation sur ce nouvel ouvrage. Ainsi il accueillera à terme les conducteurs de l'autoroute A2,
3. Enfin, **la démolition de la déviation provisoire de l'autoroute A2** construite précédemment et la remise en état des parcelles concernées.



Des conditions de circulation adaptées pour la sécurité de tous

À partir du 23 septembre prochain, une nouvelle signalisation de chantier sera mise en place entre les échangeurs A2/A1 et A2/A26 pour permettre le démarrage des travaux de la déviation provisoire de l'autoroute A2. Ainsi et jusqu'au 4 octobre 2024*, la circulation s'effectue sous neutralisation des voies rapides dans les deux sens avec abaissement de la vitesse à 90 km/h.

Les prochaines étapes du chantier sont consultables [ici](#) et feront l'objet d'une communication dédiée chaque fois que nécessaire, afin d'accompagner au mieux les automobilistes circulant sur cette portion d'autoroute.



Informers les conducteurs : une priorité pour Sanef

Durant toute la durée du chantier, Sanef met en place un dispositif spécifique afin d'accompagner les riverains et les automobilistes :

- Notre site <https://www.groupe.sanef.com/fr/grands-chantiers/canal-seine-nord> et son formulaire de contact : les informations relatives au projet y sont actualisées chaque fois que nécessaire,
- Un e-mailing est adressé aux abonnés Télépéage circulant sur cette section,
- Le Service Client Sanef est également à disposition des conducteurs au 09 708 08 709
- Des messages sont affichés sur nos panneaux à messages variables,
- Sanef 107.7 relaye également cette information sur ses ondes,
- Un service de notifications d'alerte trafic est proposé sur notre application Sanef & Vous (disponible sur Android et IOS) pour connaître les fermetures des bretelles ou d'autoroutes directement sur son téléphone.

A propos du groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 200 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients.

Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go www.groupe.sanef.com

Sanef - Direction Communication Externe

Sylvie Coimbra - Responsable Communication du pôle Infrastructures

02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89

sylvie.coimbra@sanef.com

groupe.sanef.com

A propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été instituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1er avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry.

Le Canal Seine-Nord Europe est un canal à grand gabarit qui reliera Compiègne dans l'Oise à Aubencheul-au-Bac dans le Nord. Maillon central de la liaison fluviale Seine-Escaut, il traversera les Hauts-de-France et permettra aux péniches à grand gabarit de circuler efficacement entre la France, la Belgique et les Pays-Bas. Dans le cadre de cette opération, les travaux impacteront les autoroutes A2, A26 et A29 du réseau Sanef.

Plus d'infos sur le Canal Seine-Nord Europe : www.canal-seine-nord-europe.fr

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



Contact presse SCSNE

Aurélia Poletti – Responsable communication

06 83 83 56 59

aurelia.poletti@scsne.fr